



SAGIS INVEST

DIC PRIIPS

19 JANVIER 2023

SAGIS INVEST - DIC PRIIPS
2023

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance, et présentent un risque de perte en capital.

Le traitement fiscal propre à l'investissement en parts d'OPC dépend de la situation individuelle de chaque investisseur et est susceptible d'être modifié.

Toute personne intéressée par un investissement dans l'un des produits présentés est invitée à prendre conseil auprès de SAGIS AM pour vérifier l'opportunité de l'investissement au regard des objectifs recherchés.

Les parts des OPC mentionnés, qui sont des Foreign Public Fund au sens de la Section 13 de l'US Bank Holding Company Act, n'ont pas été enregistrées ou déclarées auprès des autorités américaines dans le cadre du US Securities Act de 1933. En conséquence, elles ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « US Person » au sens de la réglementation américaine (« Regulation S »). Il appartient dans tous les cas à l'utilisateur du présent site Internet de s'assurer, au préalable, que sa connexion au présent site Internet et l'accès aux informations qu'il contient ne constituent pas un manquement ou une infraction eu égard à sa propre situation juridique et notamment eu égard au droit national qui lui est applicable.

SAGIS ASSET MANAGEMENT - Family Office & Gestion d'Actifs
72 avenue Victor Hugo, 75116 Paris
01 76 62 26 20 - contact@sagis-am.com
www.sagis-am.com

Sommaire

S TEMPO DNCA.....	03
S TEMPO FIDELITY.....	06
S TEMPO GEFIP.....	09
S TEMPO LAZARD.....	12
S TEMPO M&G.....	15
STEMPOODDOBHF.....	18
STEMPOSWISSLIFEAM.....	21
S TEMPO SYNTHESE.....	24
SAGIS DYNAMIQUE.....	27

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO DNCA (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0011538818
Adresse : 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : contact@sagis-am.com www.sagis-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 19/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO DNCA » (FR0012637189). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO DNCA » a un objectif de gestion similaire à celui du Fonds maître « HUGO DNCA » (FR0012637189), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier. Le Fonds maître a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 50% Euro Stoxx 50 + 50% FTSE MTS EMU GOV BOND 3-5 ans, calculé coupons et dividendes réinvestis, sur la durée de placement recommandée.

La stratégie utilisée repose sur une gestion flexible de la construction de portefeuille par le biais d'une sélection de titres effectuée en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs et sur une définition de l'allocation stratégique de long terme.

Le Fonds maître s'engage à respecter les fourchettes d'exposition suivantes:

- De 0 à 60% de son actif net aux marchés d'actions de toutes zones géographiques, de toutes tailles de capitalisations et de tous secteurs dont:
- de 0 à 60% en actions de sociétés ayant leur siège dans l'Union Européenne,
- de 0 à 5% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0 à 20% aux marchés des actions de sociétés de petite capitalisation (inférieure à 1 milliard d'euros).

De 20 à 100% de son actif net en instruments de taux, du secteur public ou privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés dont 0 à 40% de son actif net en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la Société de Gestion et/ou celle des agences de notation, ou non notés. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la Société de Gestion ne recourt pas systématiquement à des notations émises par des agences de notation pour fonder ses décisions de gestion et procédera à sa propre analyse.

Le Fonds maître peut détenir jusqu'à 10% de son actif net des parts et/ou actions d'OPCVM ou de Fonds d'Investissement à Vocation Générale français répondant aux critères de l'article R.214-13 du code monétaire et financier.

Dans le cadre de la réalisation de son objectif de gestion Le Fonds maître pourra recourir à des titres intégrant des dérivés négociés sur des marchés réglementés français et étrangers à titre de couverture et/ou exposition des risques action, de taux et de change, sans recherche de surexposition.

Le Fonds maître peut également recourir à des obligations convertibles dans la limite de 25% de son actif net. L'exposition au risque de change sur les devises hors euro est limitée à 20% de l'actif net.

Dans la limite de 20% de son actif net, Le Fonds maître peut recourir à des instruments financiers dérivés (futures, forwards) à titre de couverture et/ou exposition du portefeuille. Le Fonds maître ne recourt pas à des instruments financiers dérivés à des fins de surexposition du portefeuille.

Le Fonds maître est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 440 EUR	3 810 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-55,6 %	-17,5 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 810 EUR	5 290 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-11,9 %	-11,9 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 400 EUR	11 040 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	4,0 %	2,0 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 120 EUR	12 780 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	21,2 %	5,0 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. En cas d'insolvabilité de Sagis Asset Management (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par le Crédit Industriel et Commercial (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	185 EUR	1 061 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	1,9 %	1,9 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	185 EUR	1,9 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0 EUR	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
---	--	---

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO FIDELITY (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0011538800
Adresse : 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : contact@sagis-am.com www.sagis-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 19/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO FIDELITY » (FR0012686350). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO FIDELITY » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « HUGO FIDELITY » (FR0012686350) compartiment de Fidelity SICAV, diminué des frais de gestion réels propres au nourricier.

L'OPCVM maître est un OPCVM d'OPC. Il vise à dégager une croissance modérée du capital à long terme et à offrir aux investisseurs une gestion discrétionnaire par une sélection d'investissements largement diversifiés par le biais d'une sélection d'OPC investis sur les marchés actions, obligations, monétaire et matière premières arbitrants entre les principales classes d'actifs (actions, obligations, monétaire et matières premières) en fonction des anticipations du gérant. L'OPCVM maître pourra également investir dans des ETF, ou des dérivés ou des OPC ne faisant pas l'objet de classification.

Politique d'investissement: L'OPCVM maître est exposé de 0 à 55% de l'actif net en actions et matières premières (dont 15% maximum en matières premières). Les OPC « actions » ou « matières premières » (de 0 à 55% de l'actif net), susceptibles d'être sélectionnés par L'OPCVM maître, sont eux-mêmes investis en titres de tous secteurs, de toutes tailles de capitalisation. Au sein de la catégorie actions, l'exposition aux actions des sociétés de petites capitalisations sera au maximum de 30% et l'exposition aux matières premières ne dépassera pas 15% de l'actif net. L'OPCVM maître est exposé de 45% à 100% de l'actif net en obligations et monétaires via l'investissement dans des OPC de la gamme Fidelity International. Les OPC « monétaires et obligataires » et les OPC ne faisant pas l'objet de classification, susceptibles d'être sélectionnés par le L'OPCVM maître, sont eux-mêmes investis en titres d'état ou en titres du secteur privé. Au sein de cette catégorie, l'exposition aux OPC ne faisant pas l'objet de classification sera au maximum de 20% de l'actif net dans le cadre de la mise en place d'une stratégie en performance absolue. Le Compartiment pourra également investir dans la limite de 10% de son actif net dans l'ensemble des classes d'actifs suivants cumulés : OPC investis dans des obligations « High Yield » qui sont des titres classés « spéculatifs » ; OPC investis dans des actions émergentes. L'investissement dans ces classes d'actifs est effectué à l'intérieur des poches actions et taux précédemment décrites.

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 020 EUR	4 430 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-49,8 %	-15,0 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 860 EUR	6 920 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-11,4 %	-7,1 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 290 EUR	11 320 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	2,9 %	2,5 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 910 EUR	13 640 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	19,1 %	6,4 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. En cas d'insolvabilité de Sagis Asset Management (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par le Crédit Industriel et Commercial (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	178 EUR	1 045 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	1,8 %	1,8 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	178 EUR	1,8 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0 EUR	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
---	--	---

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO GEFIP (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0011538834
72 avenue Victor Hugo	Téléphone : (+33)1 76 62 26 20
Adresse : 75116 Paris	E-mail : contact@sagis-am.com
France	Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : www.sagis-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 19/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « GEFIP PATRIMONIAL I » (FR0014007P48). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO GEFIP » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « GEFIP Patrimonial » Part I (FR0014007P48) diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, L'objectif de gestion du fonds maître est d'assurer une revalorisation en euro constant du capital confié au prix d'une prise de risque limitée en offrant une performance nette de frais de gestion supérieure de 300 points de base par rapport à celle du taux d'inflation en France (mesuré par l'INSEE France entière tabac compris).

La construction du portefeuille privilégie une diversification optimale des différents risques associés aux choix issus du processus de gestion. Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds maître sera exposé à hauteur de 60% maximum de son actif net aux marchés actions internationales dont 40% maximum de son actif net dans des actions des pays émergents. L'univers d'investissement s'étend sur toutes les zones géographiques y compris sur les pays émergents et sans restriction de taille de capitalisation avec un minimum de 500M € de capitalisation au moment de la souscription.

Le fonds maître pourra investir sur tous les types d'obligations (gouvernementales, notées « Investment grade » par des agences de notation reconnues ou par l'analyse de la société de gestion, à haut rendement, convertibles) et dans toutes les devises, dont 30% maximum de son actif net en obligations à haut rendement, considérées comme spéculatifs (notation inférieure à BBB- ou jugée équivalente par la gestion). La sélection des instruments de crédit ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et repose notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché menée par la société de gestion. La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le fonds maître pourra être exposé au risque de change jusqu'à 100% de son actif net. L'investissement, en parts ou actions d'OPC français ou européen ou de fonds d'investissement étrangers autorisés à la commercialisation en France et satisfaisant aux quatre critères de l'article R.214-13 du Code monétaire et financier, est limité à 10% de l'actif net. Des instruments financiers peuvent être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux, de crédit et/ou de change. Le gérant pourra intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré et engager jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 3 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 3 ans après la souscription au compartiment.

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 850 EUR	4 180 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-61,5 %	-25,2 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 990 EUR	9 200 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-10,1 %	-2,7 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 050 EUR	10 190 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	0,5 %	0,6 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 090 EUR	11 180 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	10,9 %	3,8 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. En cas d'insolvabilité de Sagis Asset Management (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par le Crédit Industriel et Commercial (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	204 EUR	635 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	2,0 %	2,0 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	203 EUR	2,0 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	1 EUR	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 3 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
---	--	---

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO LAZARD (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0011538784
72 avenue Victor Hugo	Téléphone : (+33)1 76 62 26 20
Adresse : 75116 Paris	E-mail : contact@sagis-am.com
France	Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : www.sagis-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 19/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO LAZARD » (FR001400DES7). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO LAZARD » a un objectif de gestion similaire à celui du Fonds maître « HUGO LAZARD » (FR001400DES7), diminué des frais de gestion réels propres. L'objectif de gestion vise à obtenir, sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence composite suivant : 70% ICE BofAML Euro Broad Market Index ; 30% MSCI World All Countries.

Les constituants de l'indicateur sont exprimés en EUR. Les constituants de l'indicateur s'entendent dividendes ou coupons nets réinvestis. L'indicateur de référence est rebalancé mensuellement.

L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composant l'indicateur de référence.

L'allocation d'actifs du fonds maître est discrétionnaire et vise à optimiser le couple rendement/risque du portefeuille, via une gestion dynamique de l'allocation du portefeuille, dans le cadre de mouvements tactiques à horizon moyen terme (quelques mois) ou court terme (quelques semaines). Les mouvements tactiques à horizon moyen terme sont basés sur l'analyse fondamentale du cycle économique global, de la croissance dans les principales zones géographiques et de la valorisation des différentes classes d'actifs et marchés. Ils visent à générer de la performance en profitant des mouvements relatifs des différentes classes d'actifs (actions, taux, crédit, change). Les mouvements tactiques à horizon court terme sont basés sur l'analyse des différents risques pouvant affecter le comportement des actifs à court terme. Ces deux approches de gestion tactique, à court et moyen terme, se veulent complémentaires et décorréliées.

L'allocation stratégique est principalement composée d'obligations et d'instruments monétaires et dynamisée par une exposition aux marchés actions. Le portefeuille peut être investi en :

- Obligations d'Etats et privées investment grade (notées entre AAA et BBB- par les agences de notation) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, à hauteur de 0 à 100% de l'actif net.
- Obligations spéculatives/ high yield ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, ou non notées, à hauteur de 20% maximum de l'actif net.
- Obligations convertibles à hauteur de 25% de l'actif net et obligations convertibles contingentes (Cocos Bonds), à hauteur de 20% maximum de l'actif net.
- Actions d'entreprises de toutes tailles de capitalisations de la zone européenne et/ou internationale (grandes capitalisations boursières de plus de 10 milliards d'euros ; moyennes capitalisations boursières comprises entre 5 et 10 milliards d'euros ; petites capitalisations boursières comprises entre 0 et 5 milliards d'euros)
- Titres de créances et instruments du marché monétaire, dans les limites suivantes : investissement de 0 à 100% maximum de l'actif net
- OPC n'investissant pas 10% de leur actif dans d'autres OPC, à hauteur de 10% maximum de l'actif net. Ces OPC peuvent être gérés par la société de gestion du fonds maître.

L'exposition globale du fonds maître au risque action est gérée dans une fourchette comprise entre 0% et 60% maximum de l'actif net de l'OPC (y compris via des instruments dérivés). Les expositions aux actions émergentes et aux actions de petites capitalisations sont respectivement limitées à 20%.

L'exposition globale du fonds maître au risque de taux est pilotée dans une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et +10.

L'exposition du fonds maître au risque de change est limitée à 60% de l'actif.

L'OPC maître peut utiliser des futures, des options, des swaps et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer et ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de l'actif net.

Le portefeuille du fonds maître est exposé au risque action, de taux, de crédit ou de change, dans une enveloppe de risque fixée par une VAR absolue. La VaR correspond à la perte potentielle dans 99% des cas sur un horizon de 20 jours ouvrés dans des conditions normales de marché. Le niveau de la VaR sera inférieur à 15% et le levier n'excédera pas 400% brut.

L'actif de l'OPC peut être investi jusqu'à 100% en titres intégrant des dérivés. Le gérant n'investira pas dans des Total Return Swaps.

Autres informations : Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion du gérant maître au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision. L'OPC maître relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	6 260 EUR	4 290 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-37,4 %	-15,6 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 440 EUR	4 290 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-15,6 %	-15,6 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 490 EUR	12 800 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	4,9 %	5,1 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 750 EUR	13 730 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	17,5 %	6,5 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. En cas d'insolvabilité de Sagis Asset Management (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par le Crédit Industriel et Commercial (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	202 EUR	1 347 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	2,0 %	2,1 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	202 EUR	2,0 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0 EUR	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
---	--	---

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO M&G (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0012712107
72 avenue Victor Hugo	Téléphone : (+33)1 76 62 26 20
Adresse : 75116 Paris	E-mail : contact@sagis-am.com
France	Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : www.sagis-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 19/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « M&G LUX DYNAMIC ALLOCATION FUND » (LU1582988058). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO M&G » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « M&G (Lux) Dynamic Allocation Fund » (FR0011524388), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir chercher à obtenir une croissance du capital et un revenu de 5 à 10 % en moyenne par an sur toute période de trois ans. Le Fonds maître fait l'objet d'une gestion active et n'a pas d'indice de référence.

Le fonds maître investit généralement par le biais de dérivés dans une combinaison d'actifs du monde entier dans les fourchettes d'allocation nette suivantes :

- 0 à 80 % dans des titres à revenu fixe (y compris des obligations et des titres adossés à des actifs)
- 20 à 60 % dans des actions de sociétés
- 0 à 20 % dans d'autres actifs (y compris des titres convertibles, des titres de créance convertibles conditionnels et des titres liés à l'immobilier).

Le fonds maître peut également investir dans ces actifs directement ou par le biais d'autres fonds. Les fourchettes d'allocation indiquées ci-dessus sont nettes, c'est-à-dire les positions « longues » (investissements qui bénéficient d'une hausse du prix des actifs) nettes des positions « courtes » (investissements détenus par le biais de dérivés qui bénéficient d'une baisse du prix des actifs). Le fonds maître peut investir dans des Actions A chinoises et dans des obligations chinoises libellées en renminbi. Un minimum de 60 % du Fonds est généralement investi dans des actifs libellés en euro, en dollar américain et en livre sterling.

Autres investissements : Le Fonds maître peut investir dans d'autres fonds et dans des liquidités ou des actifs pouvant être rapidement convertis en liquidités. Utilisation des dérivés : à des fins d'investissement et pour réduire les risques et les coûts.

Résumé de la stratégie : Le Fonds maître applique une approche d'investissement extrêmement flexible. Le gestionnaire d'investissement a toute latitude pour répartir le capital entre différents types d'actifs en réponse à l'évolution des conditions économiques et du cours des actifs. Cette approche combine une recherche approfondie pour déterminer la « juste » valeur des actifs à moyen et long termes, avec une analyse des réactions à court terme du marché aux événements, afin d'identifier les opportunités d'investissement. Le fonds maître investit à l'échelle mondiale dans plusieurs catégories d'actifs, secteurs, devises et pays à des fins de gestion des risques. Lorsque le gestionnaire d'investissement estime que les opportunités sont limitées à quelques domaines, le portefeuille peut être très concentré sur certains actifs ou marchés.

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 3 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 3 ans après la souscription au compartiment.

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 490 EUR	3 990 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-65,1 %	-26,4 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 750 EUR	8 580 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-12,5 %	- 5,0 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 340 EUR	10 970 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	3,4 %	3,1 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 090 EUR	12 530 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	20,9 %	7,8 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 3 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. En cas d'insolvabilité de Sagis Asset Management (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par le Crédit Industriel et Commercial (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 ans
Coûts totaux	194 EUR	649 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	1,9 %	2,0 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	193 EUR	1,9 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	1 EUR	0,01 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 3 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 3 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
---	--	---

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO ODDO BHF (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0011538826
Adresse : 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : contact@sagis-am.com www.sagis-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 19/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO RENDEMENT » (FR0011524388). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO ODDO BHF » a un objectif de gestion similaire à celui de l'OPCVM maître « HUGO RENDEMENT » (FR0011524388), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir rechercher une performance égale ou supérieure à Ester +300bp sur un horizon de placement supérieur à 5 ans tout en cherchant à limiter la volatilité annuelle à 10% ex-post maximum du portefeuille.

Le gérant du Fonds met en œuvre une gestion active et discrétionnaire visant à atteindre l'objectif de gestion combinant l'utilisation d'instruments financiers diversifiés : actions, obligations, titres de créances négociables, d'OPC d'instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

L'investissement du Fonds en titres de créances s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres –bond picking- reposant pour une large partie sur la qualité de l'émetteur (Rating Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion) et pour une moindre partie sur le caractère attractif de la rémunération du titre sélectionné.

L'investissement du Fonds en actions s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres –stock picking. Cette gestion est basée sur une analyse fondamentale qui repose sur une approche durable « value », dont les critères les plus importants sont la stabilité, la profitabilité, la rentabilité et une évaluation jugée attrayante par la Société de Gestion.

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 890 EUR	3 910 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-51,1%	-17,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 750 EUR	5 200 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-12,5%	-12,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 510 EUR	11 780 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	5,1%	3,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 920 EUR	13 900 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	19,2%	6,8%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. En cas d'insolvabilité de Sagis Asset Management (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par le Crédit Industriel et Commercial (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	174 EUR	1 063 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	1,7 %	1,8 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	174 EUR	1,7 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0 EUR	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
---	--	---

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO SWISS LIFE AM (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0011591015
Adresse : 72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : contact@sagis-am.com www.sagis-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 19/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Le fonds est un fonds nourricier du fonds maître « HUGO SWISS LIFE » (FR0012649713). Il est investi en permanence de 85% à 100% de l'actif net en parts du fonds maître.

Objectifs

Le compartiment nourricier « S TEMPO SWISS LIFE AM » a un objectif de gestion similaire à celui du fonds maître « HUGO HUGO SWISS LIFE AM » (FR0012649713), diminué des frais de gestion réels propres au nourricier, à savoir chercher à obtenir un rendement, net de frais de gestion, supérieur à celui de son indice de référence : 40% MSCI World Index (USD) Net Return (dividendes réinvestis) + 60% : JPMorgan Government Bond Index Broad Hedged EUR TR (coupons réinvestis).

Le fonds maître est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. La stratégie d'investissement du fonds maître repose sur une gestion discrétionnaire permettant de moduler son exposition sur les marchés internationaux d'actions, d'obligations et instruments monétaires sans contrainte particulière additionnelle en termes d'univers d'investissement par rapport à un éventuel indice de marché. Il est précisé que la volatilité du fonds et de l'indicateur de référence pourront s'éloigner de manière significative (pour ce type d'actif).

Son exposition à la classe d'actifs Actions peut varier entre 0 et 60% de l'actif net. L'exposition du fonds aux autres classes d'actifs peut varier entre 0 et 100% de l'actif net. Le fonds peut être exposé via des OPCVM ou FIA, à hauteur de : 20% maximum en actions de petite et moyenne capitalisations (respectivement inférieures à 2 et 10 milliards d'euros pour les actions US et 1 et 5 milliards d'euros pour les actions non-US), de toutes zones géographiques; 20% maximum en actions de marchés émergents; 20% maximum en obligations de marchés émergents; 10% maximum en obligations convertibles; 40% maximum en titres de taux de notation inférieure à « Investment Grade » ou en titres non notés ou jugés équivalents selon l'analyse de la Société de gestion (y compris titres subordonnés hors obligations contingentes convertibles); 70% maximum au risque de change sur des devises hors euro.

Le fonds maître s'interdit d'investir dans des obligations contingentes convertibles. La fourchette de sensibilité au risque de taux est comprise entre -3 et 10. Le fonds est stratégiquement investi dans les classes traditionnelles d'actifs suivantes : actions et instruments financiers de taux (obligations d'Etat, obligations du secteur privé (marché du crédit)) ; et dans d'autres classes d'actifs ou des stratégies de gestion ayant pour objectif un complément de rendement par rapport aux classes d'actifs traditionnelles. Le fonds peut être investi en parts et/ou actions d'OPC internes et/ou externes.

Instruments dérivés : autorisés jusqu'à 100% de l'actif.

Titres intégrant des dérivés : néant.

Opérations d'emprunts et cessions temporaires de titres : non autorisées.

Parts ou actions d'OPCVM, de FIA, de fonds d'investissement de droit de droit étranger (dont des trackers ETF « exchange traded fund ») : le fonds peut détenir jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM ou ETF français et européens conformes à la Directive 2009/65/CE, ou, dans la limite de 30% de l'actif, des FIA français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux 4 critères de l'article L.214-13 du Code monétaire et financier. Les ETF seront des « trackers » simples sans effet de levier ou à effet de levier sous forme d'OPCVM. Le fonds maître se réserve la possibilité d'investir dans les OPC gérés par la Société de gestion. Ces instruments financiers seront sélectionnés pour atteindre l'objectif d'allocation défini par la gestion dans le respect des contraintes énumérées plus haut.

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 4 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 4 ans après la souscription au compartiment.

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 800 EUR	4 750 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-52,0 %	-17,0 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 750 EUR	5 870 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-12,5 %	-12,5 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 210 EUR	10 130 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	2,1 %	0,3 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 520 EUR	12 420 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	15,2 %	5,6 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 4 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. En cas d'insolvabilité de Sagis Asset Management (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par le Crédit Industriel et Commercial (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
Coûts totaux	119 EUR	492 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	1,2 %	1,2 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	119 EUR	1,2 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	0 EUR	0,00 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 4 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 4 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
---	--	---

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

S TEMPO SYNTHÈSE (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0013197530
72 avenue Victor Hugo	Téléphone : (+33)1 76 62 26 20
Adresse : 75116 Paris	E-mail : contact@sagis-am.com
France	Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : www.sagis-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 19/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Objectifs

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds « S TEMPO SYNTHÈSE » a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indicateur de référence, sur la durée de placement recommandée. L'indicateur de référence est composé à 25% du MSCI WORLD et 75% Markit iBoxx € Liquid Corporates 125.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes et coupons réinvestis. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori. La composition du portefeuille du compartiment peut s'écarter sensiblement de la répartition de l'indice.

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible composée d'ETF, d'OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens. Il fait varier la taille de la poche actions selon ses anticipations de marché afin de limiter la volatilité du fonds mais sans contrainte de volatilité maximum. Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles de l'indicateur composite. Puis, compte-tenu des conclusions sur l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans, le gérant dispose de marges tactiques pour essayer de tirer profit des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones géographiques ou composantes sectorielles.

Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, ETF et FIA européens.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille via une sélection OPCVM, ETF et FIA européens effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Le fonds s'engage à respecter les principales fourchettes d'exposition suivantes

De 0 à 60% aux marchés d'actions, principalement de l'OCDE, de toutes capitalisations, de tous secteurs, dont :

- de 0% à 30% aux marchés des actions de pays émergents,
- de 0% à 30% aux marchés d'actions de petite capitalisation comprises entre 500 millions et 5 milliards.
- de 0% à 100% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations ou non notés selon l'analyse de la société de gestion (pas de recours systématique et mécanique aux agences de notation), libellés en euro ou en devises de l'OCDE, dont :
- de 0% à 50% en instruments de taux spéculatifs ou non notés,
- de 0% à 30% en instruments de taux de pays émergents.

La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre -6 et +10.

Le fonds peut être exposé jusqu'à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Le fonds peut intervenir sur des instruments financiers à terme ferme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés français et étrangers. Le gérant peut prendre des positions dans un but de couverture et/ou d'exposition au risque d'action, risque de taux, et uniquement à titre de couverture du risque de change. L'exposition via les dérivés n'excède pas une fois l'actif net du fonds.

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 3 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 680 EUR	4 070 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-53,2%	-16,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 000 EUR	5 890 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-10,0%	-10,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 360 EUR	11 630 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	3,6%	3,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 950 EUR	13 170 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	19,5%	5,7%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. En cas d'insolvabilité de Sagis Asset Management (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par le Crédit Industriel et Commercial (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	147 EUR	879 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	1,5 %	1,5 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	143 EUR	1,4 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	4 EUR	0,04 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
---	--	---

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.

OBJET

Ce document vous fournit les informations clés pour investisseurs concernant ce produit d'investissement. Cela ne constitue pas de matériel de commercialisation. Ces informations sont requises par la loi afin de vous aider à comprendre la nature, les risques, coûts, gains potentiels et pertes liés à ce produit et vous aider à le comparer aux autres produits.

PRODUIT

SAGIS DYNAMIQUE (le « Fonds »)

Le fonds est un compartiment de l'Organisme de Placement de Valeurs Mobilières (OPCVM) « SAGIS INVEST ».

Initiateur du PRIIP : Sagis Asset Management	Code ISIN : FR0011538842
72 avenue Victor Hugo	Téléphone : (+33)1 76 62 26 20
Adresse : 75116 Paris	E-mail : contact@sagis-am.com
France	Pour plus d'information, merci de contacter Sagis AM : www.sagis-am.com

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP : Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Ce document a été mis à jour dernièrement le 19/01/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Le fonds est un Fonds Commun de Placement de droit Français, compartiment de l'OPCVM « SAGIS INVEST ». Il relève de la Directive Européenne 2009/65/CE (UCITS).

Objectifs

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à son indicateur de référence 40% MSCI WORLD + 40% MSCI EUROPE Ex UK + 20% €STR capitalisé, sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

Les indices sont retenus en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis pour le MSCI WORLD et le MSCI EUROPE Ex UK et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STR.

Le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible investie en OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens.

Pour atteindre l'objectif de gestion, la stratégie utilisée procède des éléments suivants :

- Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM et Fonds d'Investissement Alternatifs (FIA) européens.
- Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM ou de FIA est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (société de gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps. Le gérant suit l'évolution des composantes géographiques et sectorielles de l'indice de référence.

compte-tenu des conclusions du comité de gestion stratégique de Sagis Asset Management, en fonction de l'allocation stratégique décidée en comité de gestion et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose de marges tactiques pour profiter des fluctuations de marché et constituer son allocation tactique en sur ou sous-pondérant certaines zones au moyen d'OPCVM et FIA spécialisés.

Le compartiment s'engage à respecter une fourchette d'exposition de l'actif net :

- de 60% à 100% aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques (majoritairement OCDE), de toutes capitalisations, de tous les secteurs.
- de 0% à 20% aux marchés des actions de pays émergents.
- de 0% à 20% aux marchés d'actions de petite capitalisation comprises entre 500 millions et 5 milliards.
- de 0% à 40% aux instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques.
- de 0% à 30% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon l'échelle Standard & Poor's ou à défaut une notation équivalente, ou non notés.
- de 0% à 10% en instruments de taux de pays émergents.
- De 0% à 10% en obligations convertibles.
- De 0% à 50% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Investisseurs de détail cibles

Le fonds est destiné aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent une croissance du capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Durée

La durée de l'OPCVM est de 99 ans à compter de sa constitution sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au règlement du fonds tel que décrit dans le prospectus de l'OPCVM.

Dépositaire du produit

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC).

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risques

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

<- Risque plus faible Risque plus élevé ->

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pour une période minimale de 5 ans après la souscription au compartiment.

L'indicateur synthétique de risques détermine le niveau de risque du produit comparé à d'autres produits. Il montre dans quelle mesure le produit est sujet à perdre de sa valeur suite à des mouvements de marchés ou en raison de notre incapacité à vous payer. Ce produit a été classé 4 sur 7 : cela correspond à une catégorie de risque moyennement élevée.

Cela évalue de manière sommaire les pertes potentielles, des conditions de marché défavorables sont hautement susceptibles d'entraver la capacité du Fonds à vous payer.

Des changements dans les lois et traités fiscaux peuvent affecter négativement les retombées financières de votre investissement. Ce produit ne comprend aucune protection contre les mauvaises performances du marché de telle sorte que vous êtes susceptible de perdre une partie ou la totalité de votre investissement. Si le Fonds est incapable de payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Nos OPC n'offrent aucune garantie de rendement ou de performance et présentent un risque de perte en capital. Les scénarios présentés ne sont qu'une estimation de certains des résultats possibles à partir de données du passé. Les rendements réels pourraient être inférieurs.

Investissement initial de 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénario sous tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	3 320 EUR	2 500 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-66,8 %	-24,2 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 190 EUR	4 020 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	-18,1 %	-16,7 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 590 EUR	12 920 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	5,9 %	5,3 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 540 EUR	16 390 EUR
	Rendement annuel moyen (%)	35,4 %	10,4 %

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 5 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000EUR. Les scénarios présentés montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact.

Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous en sortez avant échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

QUE SE PASSE-T-IL SI SAGIS ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Sagis Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers. En cas d'insolvabilité de Sagis Asset Management (la « Société de gestion »), les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Les actifs du produit sont conservés par le Crédit Industriel et Commercial (le « Dépositaire »). Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le produit peut subir une perte financière. Ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du produit. Le Dépositaire sera également responsable envers le produit et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel de sa part à remplir correctement ses obligations (sous réserve de certaines limitations).

En cas de défaillance de la Société de gestion ou du Dépositaire, il n'existe aucun système de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investissement dans le produit n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Les coûts au fil du temps (RIY) montrent l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. Si vous investissez sur ce produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais de ce contrat.

Investissement initial de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	245 EUR	1 659 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	2,4 %	2,6 % par an

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée, et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez et il se pourrait que vous payiez moins.
	Coûts de sortie	0 EUR	0,0 % du montant que vous payez lors de la sortie cet investissement. L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation	243 EUR	2,4 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts présentés à la section II.
	Coûts de transaction sur le portefeuille	2 EUR	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
Coûts accessoires	Commission liée aux résultats	Néant	Aucune commission de performance n'est due au titre de ce produit.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Le Fonds est un fonds ouvert, signifiant par-là que les parts peuvent être remboursées sur demande des investisseurs. La durée minimale de détention recommandée est en principe de 5 ans à compter de la centralisation de la souscription, tel que décrit avec plus de détails sous la rubrique « Durée ». Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement.

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés par le Crédit Industriel et Commercial chaque jeudi ouvré à 16 heures et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de clôture de bourse du vendredi.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UN RÉCLAMATION ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier postal ou par courriel.

Sagis Asset Management Réclamations Clients	72 avenue Victor Hugo 75116 Paris France	www.sagis-am.com Téléphone : (+33)1 76 62 26 20 E-mail : reclamation@sagis-am.com
---	--	---

Si la réponse à votre réclamation ne venait pas à vous satisfaire, vous avez la possibilité de faire appel au Médiateur de l'Autorité des marchés financiers: Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02 - E-mail : mediation@amf-france.org

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations figurant dans le présent DIC sont complétées par le prospectus qui seront fournis aux investisseurs de détail avant la souscription. En outre, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur liquidative des parts, ainsi que les informations sur l'historique de la performance des parts, seront communiqués aux investisseurs avant la souscription. Des informations et/ou de la documentation supplémentaire peuvent être obtenues gratuitement auprès de Sagis AM. Le DIC est disponible sur le site internet de Sagis AM à l'adresse www.sagis-am.com. Un exemplaire papier du DIC est disponible gratuitement sur demande auprès de Sagis AM.